

FIN DE VIE : ET LES PLUS FRAGILES DANS TOUT ÇA ?

Le projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie vient d'être adopté par le conseil des ministres et il sera discuté prochainement par l'Assemblée nationale. Représentants d'associations, fondations, mouvements ou structures qui prennent soin des personnes et des familles vulnérables, nous considérons que **la légalisation de l'euthanasie ou du suicide assisté créerait une nouvelle et grave discrimination** à leur encontre.

Aujourd'hui ou demain, ces personnes ne seront plus assurées de bénéficier d'une protection inconditionnelle de la collectivité. Une telle mesure favorisera chez elles, en instillant l'idée que la fragilité et la dépendance sont des marqueurs d'indignité, **la perception croissante d'être une charge pour la société, voire un sentiment de culpabilité. Et un nouveau motif d'angoisse.**

La plupart de nos compatriotes fragilisés par la maladie, le handicap, l'âge ou toute autre circonstance de la vie seront toujours en peine d'exprimer leur volonté sans un accompagnement aussi indispensable que délicat à exercer. Notre responsabilité à leur égard est de tout mettre en œuvre pour soulager leurs souffrances ou répondre à la tentation de désespérance ou de perte de sens qui peut les gagner. **La réponse à la fragilité ne peut pas consister à faire disparaître les personnes qu'elle atteint ou à leur laisser penser qu'il n'y a d'autre perspective raisonnable que la mort.**

Un traitement digne et responsable des hommes et des femmes vulnérables exige au contraire **un engagement solidaire des pouvoirs publics et une vraie écoute et sollicitude de tous**, incompatibles avec une stigmatisation qui les fragilisera encore davantage et, in fine, affaiblira la société tout entière.

Contact :

Pierre Pauchet

Responsable Communication de la fondation OCH

ppauchet@och.fr

01 53 69 44 30

LISTE DES SIGNATAIRES

Emmanuel Belluteau, président de la Fondation de l'Office chrétien des personnes handicapées



Véronique Devise, présidente nationale du Secours Catholique



Aude Esquerre, présidente de l'Association des Maisons Bakhita



Cyrille Jacquot, responsable de la Fraternité Eucharistein



Brigitte Lamort, présidente de l'Association Terre d'Arcs en Ciel



Valérie Legros, pour l'Association Vivre ensemble, chez nous



Jean-Marie Le Méné, président de la Fondation Jérôme Lejeune



Augustin Meaudre, fondateur de l'Association Genèses



Laure Paing, présidente et Marine Segard, vice-présidente de Coeur de maman



Charles de Penanster, président de l'Association Diadème



Anne-Charlotte Rimaud, présidente d'Alliance Vita



Sœur Maria del Monte Ruiz Garcia, supérieure générale des Petites Sœurs des Pauvres.



Dominique Thisse, président de la Fondation Sainte Jeanne de Valois



Marie-Paule Vasson, présidente de l'Association Roger Brechard



Corinne Caumartin, de l'association Relais Saint Martin de l'Isle-Adam

Laurent de Cherisey, entrepreneur social